



SEANCE DU 13 AVRIL 2021

COMMUNE D'ORNAISONS

N° D/2021-18

NOMBRE DE CONSEILLERS : En exercice : 15 Présents : 15 Procuration : 0 Votants : 15
DATE DE CONVOCATION : 6 avril 2021
VOTES : Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

L'an deux mil vingt et un et le treize avril à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune d'ORNAISONS, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, dans la salle polyvalente communale, lieu inhabituel des séances afin de respecter les consignes de l'Etat en période de pandémie du coronavirus, sous la Présidence de Monsieur Gilles CASTY, Maire.

Présents : CASTY Gilles - CHAOUAT Claire - GASPARINI Sébastien – SOLER Xavier - TISSEYRE Fanny - GIOVANNINI Elsa - RICHARD François - SAEZ Muriel – GALEYRAND Éric - GARCIA Cathy – MEKHATRIA Malick – NADAL BLIN Sylvie – BARSALOU André - JURCZYK Jean-Yves – DEGLIAME Vincent

Absent :

Procuration :

RICHARD François a été élu secrétaire de séance et a accepté ces fonctions.

Objet : Vote des taux d'imposition 2021

Vu le Code Général des Impôts, notamment les articles relatifs aux impôts locaux et au vote des taux d'imposition,

Vu le produit nécessaire à l'équilibre du budget principal 2021,

Conformément au débat d'orientations budgétaires lors de la réunion de la commission finances et suite à sa proposition, le budget présenté s'accompagne d'un maintien des taux d'imposition appliqués l'année précédente.

L'Assemblée a été invitée à la fixation des taux d'imposition comme suit :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 60,29 % soit 29,60 % de la commune et 30,69% du Département
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 77,03 %

**Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré,
Par 15 voix pour, 0 contre, 0 abstention**

DECIDE

- **De Voter** le maintien des taux d'imposition appliqués en 2021 et tels que présentés ci-dessus.
- **Donner** à M. le Maire ou son représentant légal dûment désigné tout pouvoir pour mener à bien l'opération et signer toute pièce afférente.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Envoyé en préfecture le 14/04/2021
Reçu en préfecture le 14/04/2021
Affiché le
ID : 011-211102678-20210413-D2021_18-DE

AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES
POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire,
Gilles CASTY

